

Nos clients

Les clients OSTRALA s'engagent à

- Être disponible pour l'appel de l'avocat selon les disponibilités qu'il a renseigné.
- Être de bonne foi sur le dossier présenté.
- Autoriser OSTRALA à rechercher un avocat qui vous correspond en utilisant des points clés du dossier : (*Domaine de droit, Qualification des parties au litige, A la demande de quelle partie, En l'espèce, Dernière décision rendue, Affaire pendante, Aide juridictionnelle et Région du dossier*). Les points clés du dossier ne comprennent jamais les éléments confidentiels suivants : *Nom, Prénom, adresse mail, numéro de téléphone*.
- Être disponible pour l'appel de suivi avec l'équipe OSTRALA après votre premier contact avec l'avocat.

Nos engagements

OSTRALA s'engage envers les clients

- Une écoute et un accompagnement personnalisé.
- Une exigence sur chaque dossier.
- Un respect total de confidentialité.
- A trouver le bon avocat selon leur besoin.
- A supprimer les données dans le respect des normes du RGPD.

OSTRALA s'engage envers les avocats

- Droit de ne pas porter son intérêt sur propositions de dossiers pré-qualifié.
- Droit de se désengager à tout moment de la plateforme OSTRALA sans frais.
- Droit de changer d'abonnement à tout moment sur la plateforme OSTRALA sans frais.
- D'avoir contacté tous les clients en amont en ayant déterminé la pertinence du besoin.

Nos avocats partenaires

Les avocats présents sur OSTRALA s'engagent à

- Être de bonne foi lors de son parcours d'inscription. Ainsi, l'avocat doit être inscrit au barreau et il doit signaler toute indisponibilité pouvant impacter le bon fonctionnement du service, suspension ou radiation à OSTRALA.
- A contacter et respecter le client dans sa demande.
- Respecter les obligations déontologiques qui lui incombent et les règles applicables à la profession d'avocat.
- Permettre à OSTRALA de communiquer ses coordonnées et des informations (expérience, nom du cabinet, tarif de la première consultation) dès que celui-ci accepte de retenir un dossier.
- Reconnaître qu'OSTRALA n'agit pas en tant qu'apporteur d'affaires mais vient en aide aux avocats pour faciliter la prospection et qu'en conséquence, OSTRALA n'est pas responsable des suites données aux rendez-vous fixés.